



Le Micro-Management

Dans les entreprises, y compris à Naval Group, un phénomène insidieux mais destructeur mine la qualité de vie au travail : le **micro-management**. Sous prétexte de "mieux piloter" les activités, certains managers s'engagent dans un contrôle permanent, dans une surveillance étroite des moindres faits et gestes de leurs équipes. Résultat : les salarié(e)s voient leur autonomie étouffée, leur créativité bridée et leur confiance érodée jour après jour. À la **CFE-CGC** nous refusons de banaliser ce mode de management toxique.

Le **micro-management** n'est pas du management. C'est une forme insidieuse de pression, souvent ignorée dans les diagnostics des risques psychosociaux (RPS), mais dont les conséquences sont bien réelles : stress chronique, démotivation, burn-out, fuite des talents...

Les victimes du micro-management subissent :

- Une perte de sens dans leur travail
- Un sentiment d'infantilisation
- Une dégradation progressive de leur santé mentale
- Une atteinte à leur dignité professionnelle

Pour agir, la **CFE-CGC** en appelle à former les managers à la confiance, à favoriser l'autonomie des équipes, et à prévenir les comportements de contrôle excessif. Nous demandons aussi que le micro-management soit mieux intégré aux évaluations des risques psychosociaux, afin de protéger toutes celles et ceux qui en souffrent en silence. Un management de qualité repose sur la confiance, le dialogue et la responsabilisation - pas sur la surveillance. Ensemble, engageons-nous pour un environnement de travail sain, respectueux et épanouissant. Vous pouvez compter sur l'écoute de la **CFE-CGC** pour défendre vos intérêts. Notre objectif est d'améliorer votre quotidien et la qualité de votre climat de travail.



Le travail en questions : La messagerie professionnelle

Faisons le point sur l'utilisation de la boîte e-mail professionnelle : est-ce qu'un salarié peut l'utiliser comme il le souhaite – ou pas ? Par exemple envoyer des messages personnels ?

Pour aller plus loin, c'est [ICI](#)

Vous êtes attiré(e) par un dialogue social moderne, constructif et qui sort des sentiers battus ?

[Rejoignez-nous](#) pour moins de 6€ par mois.



Représentativité syndicale au plan national et interprofessionnel

Par arrêté du 8 juillet 2025, sont reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel, avec les poids relatifs suivants, les organisations syndicales qui suivent :

- La CFDT : 30,88 % (au lieu de 31,03% en 2021, soit - 0,15 point);
- La CGT : 25,70 % (26,59 % en 2021, soit - 0,89 point);
- FO : 17,27 % (17,64 % en 2021, soit - 0,37 point);
- La **CFE-CGC** : 15,01 % (13,77 % en 2021, soit + 1,14 point);
- La CFTC : 11,14 % (11 % en 2021, soit + 0,14 point).

La croissance de la **CFE-CGC** est régulière et talonne désormais FO, une progression qui détonne par rapport à la baisse (CGT), à l'érosion (FO, CFDT) ou à la stabilité (CFTC) des autres confédérations. Le syndicat des cadres a gagné en effet 155 000 voix depuis 2013, alors que la CGT en a perdu 269 000, FO 78 000 et la CFDT 17 000.

*Le syndicat UNSA présent à Naval Group n'est pas représentatif au plan national

Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !



J'adhère